

*Lieutenans Généraux*, Mr. d'Affry, les Marquis de Bissi, de Montal, & de Lannion, le Comte de Charrillon, le Duc d'Harcourt, & le Marquis de Pezé : *Maréchaux de Camp*, Mrs. de Ratski & de Chepi, le Marquis de Chatte, Mr. Duplanti, le Comte de Lautrec, Mr. Thomé & le Marquis de Coigni : *Brigadiers d'Infanterie*, les Marquis d'Avarey & de Fimarcon, le Comte d'Hautefort, & le Duc de Crussol : *Brigadier de Cavalerie*, Mr. de Valcourt : *Brigadier de Dragons*, le Marquis de Chabannes. La promotion des Officiers Généraux de l'Armée d'Allemagne ne doit être déclarée qu'à la fin de la Campagne. Outre ces promotions pour les deux Armées, le Roi a donné le Gouvernement de la Ville de Strasbourg au Maréchal d'Asfeld; celui du Château - Trompette, au Duc de Duras; celui de la Citadelle de Marseille, à Mr. de Cherissey; celui de la Tour du Bouc, au Duc de Villars; & celui du Fort de Pequay qu'avoit le feu Marquis de la Châtre, au Comte de la Châtre son fils. Sa Majesté a disposé aussi des cinq Régimens suivans : Elle a donné celui de la Reine au Marquis de Thessé; celui de Dauphin, au Comte de Chatte, frère du Marquis de ce nom; celui de Thessé, au Marquis de Senecterre; celui de Luxembourg, au Marquis de Goësbriant; & celui de Foix, à Mr. Thomé de St. George. Sa Majesté a de plus accordé au Chevalier de Boissieux & au Comte de Vaugué, neveux du feu Maréchal de Villars, à chacun une pension de 3000. livres & une autre de 8000. au Duc de Crussol.

IV. On a publié dans le courant du mois d'Août deux Ordonnances militaires du Roi; par l'une desquelles Sa Majesté augmente d'un Escadron chacun des deux Régimens de Hussars, dont les Compagnies seront désormais de 50. hommes chacune :

Par